

## Prix Claudine Hermann - Femmes & Sciences

### Description du prix

Ce prix récompense un groupe d'élèves ou une classe ayant rencontré une ou plusieurs femmes scientifiques contemporaines et ayant effectué une étude authentique sur sa (leurs) vie(s), ses (leurs) travaux, ses (leurs) collaborations au niveau français, européen et international, puis ayant entrepris une action de communication pour présenter cette étude à un public défini au sein de l'établissement ou dans d'autres lieux. L'étude et sa présentation s'attacheront à aborder la problématique de la place des femmes en sciences et des stéréotypes de genre lors des choix d'orientation ou des carrières professionnelles.

Ce prix fait écho au plan d'actions lancé par le Ministère de l'éducation nationale sur l'égalité filles/garçons au lycée général et technologique<sup>1</sup> suite à la publication du rapport *Faire de l'égalité filles/garçons une nouvelle étape pour la mise en oeuvre du lycée du XXI<sup>e</sup> siècle*. Ce plan a pour objectif d'atteindre d'ici 5 ans, dans tous les enseignements de spécialité et dans toutes les séries technologiques et les filières post-baccalauréat, un taux de 30 % minimum de mixité.

Outre la valorisation de femmes scientifiques, ce prix permettra de développer la culture scientifique et technologique chez les élèves et constituera un levier pour l'accompagnement à l'orientation et à l'éducation aux médias.

### Le public concerné et le personnel encadrant

Le concours est ouvert à des classes ou à des groupes mixtes d'élèves des collèges, des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et des lycées polyvalents, publics et privés sous contrat d'association avec l'État.

Sont concernés :

- au collège, les élèves du cycle 4, incluant les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ;<sup>2</sup>
- au lycée, les élèves de toutes les classes, à l'exception des formations post-baccalauréat.

Les élèves sont accompagnés dans leurs recherches, rencontres, productions et présentations par une personne référente de l'établissement : enseignant ou enseignante de science ou d'autres disciplines, notamment de documentation, psychologue de l'éducation nationale (psyEN), conseiller ou conseillère principale d'éducation, etc.

### Les productions

Il est attendu l'élaboration de productions s'appuyant sur des rencontres de scientifiques, de sociologues, d'historien·nes, de la référente ou du référent égalité de l'établissement, de

---

<sup>1</sup> [Égalité filles/garçons au lycée général et technologique : plan d'actions \(ih2ef.gouv.fr\)](https://ih2ef.gouv.fr)

<sup>2</sup> Lors de la première édition du prix, lancée le 8 mars 2023, seuls les collèges seront sollicités pour participer.

l'académie ou d'institutions, sur des recherches bibliographiques, sur des lectures, sur des réflexions personnelles. Le dossier comportera les productions suivantes :

- une présentation de la vie, des travaux d'une ou plusieurs femmes scientifiques travaillant ou ayant travaillé dans le domaine des mathématiques, de la physique, de la chimie, de l'informatique et du numérique, de la biologie, de la géologie, des sciences de l'univers, des sciences de l'ingénieur ou à l'interface entre plusieurs domaines.
- une présentation des actions de communication mises en œuvre auprès d'un public défini ou de publics différents avec une éventuelle analyse de leur impact incluant le(s) support(s) de ces actions (panneaux d'exposition, diaporamas, vidéos, sites internet, etc).
- une description de la démarche mise en œuvre, du choix de la ou des scientifiques, des actions de communication, des recherches bibliographiques, des rencontres, des apports de ce travail en termes de connaissances scientifiques, culturelles et sociales, de compétences et de modification des représentations préalables sur la science et les scientifiques (5 pages maximum).

### **Les critères d'évaluation**

- dossier écrit : présentation, rédaction, contenus, illustrations
- actions de communication : impact, pertinence, outils de communication
- échanges avec le monde scientifique et/ou professionnel (historien·nes, sociologues, auteur·rices)
- sources d'information consultées (bibliographie et sitographie)
- présentation orale et échanges avec le jury
- travail du groupe : collaboration, dynamisme, enthousiasme, conviction
- apports du travail et des actions

### **Les modalités de sélection et la constitution des jurys**

Les productions des groupes seront adressées au niveau national. Une première sélection des dossiers sera effectuée. Les groupes retenus effectueront une présentation orale devant un jury, le cas échéant en visioconférence.

Les jurys seront constitués de membres de Femmes & Sciences, de membres partenaires de l'association et d'acteurs nationaux et académiques du ministère de l'éducation nationale et des académies.

### **Les prix**

Il sera décerné des prix pour le niveau collège et des prix pour le niveau lycée.

Ces prix seront constitués de livres et/ou de bandes dessinées sur des femmes scientifiques et/ou de visites de sites scientifiques, laboratoires publics ou privés, les frais de déplacement étant pris en charge par l'association.

## Prolongement

La ou une des femmes scientifiques sur laquelle porte l'étude pourrait ensuite devenir la « marraine scientifique » de l'établissement scolaire et contribuer ainsi à promouvoir les métiers scientifiques et technologiques, notamment auprès des jeunes filles comme « rôle modèle ».